le Cardinal a prononcé, entre autres, ces graves paroles, que chacun des prêtres présents s'est empressé de recueillir avec la plus respectueuse attention :

« *Mais si vous voulez que votre travail soit le plus possible fructueux et qu'il soit le plus possible durable, appliquez-vous à créer, à organiser et à maintenir les œuvres et les associations que l'on vous recommande. Celui qui s'isole dans son ministère, et qui travaille en marge des directions autorisées, celui-là peut trouver momentanément un repos assuré, une quiétude plus grande que sa journée n'est pleine et laborieuse ; qu'il prenne garde cependant : il ne peut se flatter de travailler avec le maître, et il exerce sur les âmes une influence amoindrie, que viendront abattre et détruire des influences contraires. Entrez donc dans les vues et les desseins de votre archevêque, de ceux qui ont autorité pour orienter votre ministère et pour le faire capable de produire les meilleurs fruits.* »

Un plus grand attachement à la Sainte Église, au Siège de Pierre, à l'autorité diocésaine, et à toutes leurs directions, voilà donc ce qui aura été, pour tous les catholiques de Québec et du Canada, la grande leçon du cardinalat de Mgr Bégin. Pour le clergé du diocèse, en particulier, cet événement capital aura marqué la consécration définitive de l'orientation magistrale donnée par Mgr Louis-Nazaire Bégin à toutes les Oeuvres d'organisation et de défense religieuse, dont il a si richement doté son beau diocèse.

A. H., ptre.

LITURGIE

MUSIQUE SACRÉE

Extrait du mandement publié par Mgr l'évêque de Bayonne, à la suite du congrès musical tenu dans cette ville en décembre 1913.

Un double devoir s'impose désormais à nous, Nos très chers Frères ; nous devons bannir de nos églises, impitoyablement, toute musique profane ; nous ne devons permettre à l'église que la musique sacrée.

C'est l'ordre de notre Saint-Père le Pape, et personne ne peut se soustraire à cet ordre ; le bon sens, ajouterons-nous, veut qu'il en soit ainsi. Est-ce que l'on chante des *Kyrie* ou des cantiques